

République Française
Département de Seine et Marne

Commune d'OBSONVILLE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juillet 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	7	10

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

Présents : COUSIN Herminia, GUINET Nicolas, GAY Christian, HOARAU Philippe, GUINET Marie-Cécile, PRUD'HOMME Grégory, BRIDET Hélène

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 2
Abstention :

Absents excusés : M. COURTOIS Hervé donne pouvoir à M. PRUD'HOMME Grégory, Mme BRIDET Lucile donne pouvoir à Mme BRIDET Hélène, Mme DUPONT Marylène donne pouvoir à M. HOARAU Philippe

Excusés : M. APRILE Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous-préfecture de Fontainebleau
Le : 16/07/2024
Et
Publication ou notification
du : 16/07/2024

D2024.07.26 – TRANSFERT DE LA DELEGATION COMMUNALE EAU POTABLE

Absence de quorum à la réunion du mercredi 10 juillet 2024 à 20h

Vu la démission de Monsieur Jean-Michel BRIDET en date du 31 juillet 2024 en tant que membre titulaire de la Commission Eau potable

CONSIDÉRANT l'aide urgente et nécessaire dans le suivi de notre ressource et gestion en eau potable

CONSIDÉRANT la nécessité de disposer d'un suivi afin de procéder au contrôle des eaux potable ainsi que de l'entretien du château d'eau.

CONSIDÉRANT qu'il convient de disposer d'une expertise et d'un accompagnement des procédures en lien avec la surveillance et la gestion de l'eau potable

CONSIDÉRANT l'organisation de la distribution de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées et pluviales relève de la commune.

CONSIDÉRANT la proposition de candidature de Monsieur GUINET Nicolas serait intéressé de reprendre la place de membre titulaire,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le transfert de la délégation communale à Monsieur GUINET Nicolas, Maire-Adjoint, au titre de Membre Titulaire de la Commission Eau Potable et Madame BRIDET Hélène en Suppléance

AUTORISE Madame le Maire à confier la régie d'eau Potable Communale à Monsieur GUINET Nicolas

Délibération votée à la Majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 15 juillet 2024

Hélène BRIDET,
Le Maire,

